



Modèle de règlement Classic et Grand Prix Mid amateurs

Samedi 9 et dimanche 10 Juillet 2022

UGolf du Château de Cély
6 route de Saint Germain 77930 Cély en Bière
Tél. 01 64 38 03 07

www.jouer.golf/cely / contact@exclusivgolf-cely.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf du Château de Cély.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Messieurs – Index maximum : 11,4

Une série Dames - Index maximum : 14,4

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2022 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral de 35 euros ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

- avoir 25 ans ou plus la veille de l'épreuve
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Classics Mid-Amateurs antérieurs
- Répondre aux exigences des règles du Statut Amateurs
- Les joueurs doivent être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au 26 Juin 2022 à 23H59.

L'inscription se fera uniquement via le bulletin officiel d'inscription.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

La liste des joueurs retenus sera publiée au le 3 Juillet 2022 à 16h.

Droits d'engagement :

- pour les extérieurs : 80€
- pour les abonnés UGolf : 60€
- pour les membres AS du Golf de Cély : 40€

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 joueurs incluant 33 dames minimum (hors Wild Card) et 14 Wild Card maximum

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué.

Pour les Grands Prix Mid-Amateurs, les joueurs seront retenus dans l'ordre ci-dessous à la date de clôture des inscriptions :

- 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames qui seront attribuées par ordre des index,
- par l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs,
- par l'ordre des index,
- par l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau .

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 8 heures dans dans l'ordre croissant des index.

Deuxième tour : premier départ à 8 heures dans l'ordre inverse des résultats.

Les départs seront disponibles sur le site de la FFGOLF ainsi que sur le tableau officiel de l'épreuve.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par 72, SSS 71,6

Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 72, SSS 72,9

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-3 et 1.2.2-4 du vademécum)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 18,17,16...

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Dimanche 10 Juillet 2022 au Club House, à l'issue des parties, suivie d'un cocktail

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Thibault Lemonnier (directeur) – Dominique Adler (Président Association Sportive du Club) – l'arbitre de l'épreuve (Frédéric Varni)

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, etc.)

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).